

## COMPTE-RENDU

### REUNIONS TERRITORIALES → PETITE ROSSELLE – LE 9 FEVRIER 2018

Dans le cadre de **l'élaboration du Schéma Régional pour l'Aménagement, le Développement Durable et l'Égalité des Territoires (SRADDET)**, la Région Grand Est a souhaité débiter l'année 2018 par un temps fort de concertation au sein des territoires sur la stratégie du SRADDET.

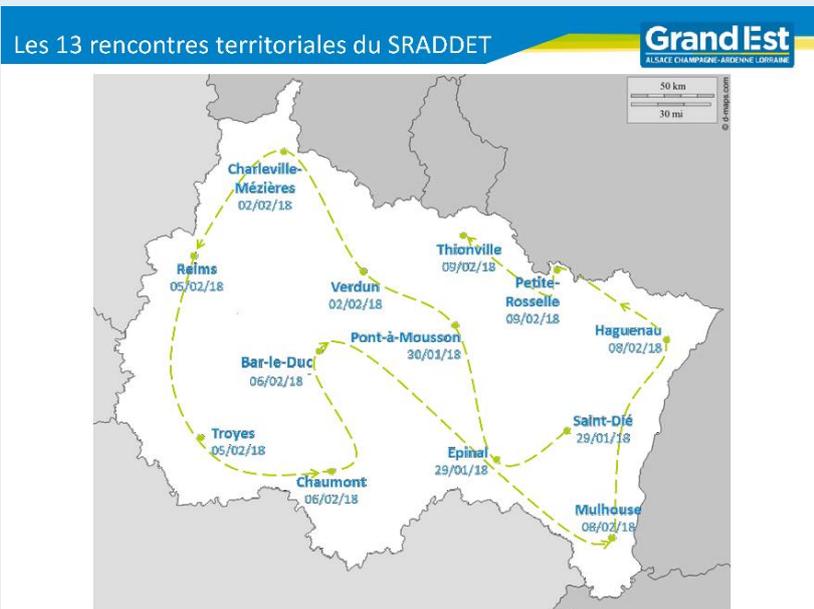
Cette étape clé de partage, d'échanges et de consolidation du projet s'est déroulée en 13 rencontres territoriales qui avaient pour objectifs de :

- ✓ Diffuser largement la synthèse du diagnostic du SRADDET et **partager une vision commune des atouts, des potentialités et des enjeux du Grand Est.**
- ✓ **Présenter le projet de stratégie du SRADDET en 40 objectifs**, élaboré grâce au travail de co-construction en séminaires et aux contributions écrites reçues.
- ✓ **Enrichir les objectifs par une approche territoriale dans une cadre participatif.**
- ✓ **Annoncer les étapes suivantes d'élaboration du fascicule**, document de mise en œuvre des objectifs à travers des règles et des mesures d'accompagnement.

La réunion territoriale tenue à Petite Rosselle a rassemblé **55 personnes** principalement élus des EPCI, SCOT, Pays, Départements et Communes ainsi que des représentants professionnels et associatifs.

#### Accueil :

**M. Gérard Mittelberger**, Maire de la ville de Petite Rosselle accueille les participants dans la salle du Lavoir du Musée Les Mineurs Wendel, monument de l'exploitation minière depuis 150 ans. Il remercie la Région Grand Est d'avoir choisi sa ville, et en particulier le musée de la mine pour l'évènement. Il rappelle les relations de la ville avec l'Allemagne et la grande histoire économique de cette dernière qui a connu la gloire de la verrerie, la révolution industrielle, l'exploitation du charbon et aujourd'hui le développement de l'industrie touristique qui valorise cette histoire locale. Le tourisme est donc l'avenir de la ville et notamment la raison d'être du projet « Métamorphose » qui connaît aujourd'hui



un besoin de financement d'environ 150 millions d'euros. Il précise que l'avenir de la commune et du territoire réside également dans le fait transfrontalier qui devra à l'avenir s'inscrire dans le quotidien des habitants via l'effacement des limites en la Sarre et la Rosselle.

## Démarche et Calendrier

**Martine Lizola**, Présidente de la commission « Aménagement des territoires » et co-Présidente du COPIL SRADDET, présente ensuite les modalités et le calendrier d'élaboration du SRADDET. Il rappelle notamment que le SRADDET a pour objectifs de :

- ✓ Mettre en cohérence, simplifier et articuler au sein d'un document unique de nombreux schémas régionaux préexistants. Il s'agit donc d'un document intégrateur et multithématique.
- ✓ Structurer l'aménagement et le développement de la région autour d'axes forts et d'une stratégie définie pour 25-30 ans et partagée avec l'ensemble des acteurs. Pour ce faire, la Région a mis en place un large dispositif de concertation. La participation importante observée lors des séminaires organisés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 (2 500 personnes mobilisées au total) et annoncée sur les rencontres territoriales permet en effet à la Région de co-construire des objectifs et des règles à la hauteur des ambitions du Grand Est et compatibles avec les projets locaux. Par ailleurs, des temps de contributions directes par courrier ou en ligne sont organisés pour permettre une expression plus individuelle et ciblée.
- ✓ Définir des règles communes sans pour autant créer de tutelle dans le respect du principe de subsidiarité. Le SRADDET est en effet un document opposable avec, pour les SCOT, PLU, Chartes de PNR, PDU et PCAET, un rapport de prise en compte des objectifs et de compatibilité aux règles générales.

## Présentation du projet de diagnostic et des enjeux

Les principaux enseignements du diagnostic, réalisé à partir des contributions, des premiers temps de concertation et des expertises techniques mobilisées dans la démarche, sont ensuite présentés par la Région. Pour plus de détails, se reporter à la synthèse distribuée et au support de présentation projeté, les deux étant accessibles en ligne.

## Présentation de la stratégie en 3 axes et 40 objectifs

Puis, dans une volonté de co-construction du SRADDET avec les acteurs des territoires, l'essentiel de la rencontre est consacré à la présentation et aux échanges autour des 3 axes et 40 objectifs du projet de stratégie régionale proposé.



# Axe 1 Grand Est, terre de coopérations, solidaire et européenne

Entièrement fibrée, maillée de réseau de transport et d'énergie, traversée par des corridors écologiques, la région Grand Est est bien structurée. Ses centralités urbaines fonctionnent en réseau et optimisent les échanges. Espace de coopération, elle incarne le fait européen.

## Nos territoires connectés

Le Grand Est renforce son attractivité en consolidant ses réseaux numériques, énergétiques, écologiques et de transports. Le développement des pôles urbains en lien avec leurs territoires d'influence et des interconnexions avec les régions voisines et les pays frontaliers permet à la région d'être mieux structurée, au service de ses habitants.



- 1 ■ Connecter chaque habitant et chaque entreprise au très haut débit et développer les usages du **numérique**
- 2 ■ Structurer les territoires et consolider l'**armature urbaine**
- 3 ■ Pérenniser les **infrastructures de transport**, en particulier son réseau capillaire secondaire
- 4 ■ Préserver et reconquérir les **corridors écologiques** (trame verte et bleue)
- 5 ■ Adapter les réseaux de **transport d'énergie** (électricité et gaz)

## Une même ambition pour chaque territoire

Le développement des solidarités et des réciprocitys entre les territoires permet une meilleure cohésion régionale. Des coopérations renforcées où chacun a sa place donneront lieu à un rééquilibrage harmonieux notamment pour le désenclavement des secteurs ruraux.

- 6 ■ Rechercher les **solidarités interterritoriales** en s'appuyant sur les spécificités des territoires
- 7 ■ Développer les solidarités amont/aval et urbain/rural dans la **gestion de l'eau**
- 8 ■ Désenclaver les **territoires isolés** et gommer les **effets frontières**



## Une mobilisation collective

Le devenir de nos territoires se fera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens de la région. Il s'agit, dans tous les domaines d'action, de favoriser la coopération, l'expérimentation et l'engagement à tous les niveaux de décision.

- 9 ■ S'ouvrir sur le monde, renforcer toute forme de **coopération et expérimenter**
- 10 ■ Organiser **les gouvernances** dans les grandes thématiques du schéma
- 11 ■ Associer les **acteurs du territoire** dans la mise en œuvre de cette stratégie
- 12 ■ Améliorer la connaissance, sensibiliser et encourager l'**implication du citoyen**



PROJET

**→ Questions/remarques sur l'armature urbaine :**

- Le Conseil Economique Social et Environnemental (CESER) s'interroge sur la notion de centralités et sa définition.

**Réponses :** Il s'agit d'un terme technique qui définit simplement des villes et des centre-bourg qui structurent des bassins de vie en offrant des emplois, des commerces et des services à la population.

**→ Questions/remarques sur les grands enjeux du Grand Est :**

- L'association France Nature Environnement, comme lors d'autres réunions territoriales, souligne la situation transfrontalière privilégiée de la région. Ainsi, les habitudes de travail avec les territoires voisins doivent être très fortement mises en valeur pour obtenir au niveau national le label de territoire pilote européen et ainsi drainer les crédits européens qui sont globalement mal utilisés en France. Il faut ainsi travailler en coopération étroite avec les services de l'Etat pour valoriser un « fil rouge » autour du transfrontalier dans le SRADDET et les politiques publiques. Un autre point réside également dans la prise en compte de l'histoire et culture communes et particulières des trois départements d'Alsace Moselle, qui ne ressortent pas suffisamment dans le SRADDET alors même qu'elles constituent des opportunités.

Par ailleurs, d'une manière générale, il y a deux phénomènes importants qui impactent les territoires et qu'il faudra prendre en compte. Le premier concerne le vieillissement de la population compte-tenu du faible dynamisme démographique de la région, s'accompagnant nécessairement d'enjeux économiques. Le deuxième fait majeur tient au réchauffement climatique. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse porte d'ailleurs une réflexion sur ce sujet et il en ressort l'enjeu de préservation de la ressource en eau, particulièrement les nappes phréatiques et notamment la nappe d'Alsace et les nappes des grès vosgiens qui ont un rôle particulier. De plus, il convient de prendre en compte le risque, nécessitant une intervention croisée des gestionnaires d'infrastructures de protection et des collectivités en charge des politiques d'aménagement pour mettre en sécurité et arrêter les constructions en zones inondables.

**Réponses :** La spécificité des trois départements d'Alsace-Moselle est déjà prise en compte dans le diagnostic de même que le vieillissement de la population et les difficultés économiques sont largement soulevés. Par ailleurs, le changement climatique constitue bien un fil rouge dans le SRADDET et est traité tout particulièrement dans les axes 2 et 3.

**→ Questions/remarques sur l'enclavement des territoires ruraux :**

- Une élue souhaite que le SRADDET prenne en compte les problématiques de mobilité des zones rurales enclavées et isolées, qui se désertifient donc de plus en plus.

**Réponses :** La Région précise qu'il est important de ne pas opposer le rural et l'urbain et rappelle que les zones rurales restent l'une de ses priorités. Le SRADDET est un outil qui doit réinventer un modèle économique et d'aménagement bénéfique à toutes les zones du territoire, résultat des initiatives locales et des alliances en lesquelles il faut continuer de croire.



## Axe 2 Grand Est, terre de richesses et de savoir-faire

Riche de ses territoires variés, la région Grand Est développe son économie locale en conciliant compétitivité, efficacité énergétique et qualité environnementale. Elle se positionne sur les filières durables et l'excellence de ses produits. Elle attire par son patrimoine culturel et naturel qu'elle valorise et préserve. Elle offre à ses habitants bien-être et qualité de vie pérenne.

### Nos ressources, moteurs de l'économie locale



Le Grand Est met à profit les ressources et les savoir-faire spécifiques de son territoire. Ces richesses sont valorisées et développées durablement dans le respect des enjeux écologiques.

- 13 ■ Créer les conditions favorables au développement **économique territorial**
- 14 ■ Conforter l'**agriculture de demain** productive et de proximité
- 15 ■ Valoriser la **ressource en bois** avec une gestion multifonctionnelle des forêts
- 16 ■ Développer le mix énergétique avec les **énergies renouvelables**
- 17 ■ Généraliser les **rénovations énergétiques du bâti**
- 18 ■ Valoriser les **plateformes de transport multimodales** (notamment le fluvial)

### Une belle région où il fait bon vivre

Les richesses de notre territoire, paysagères, culturelles, patrimoniales ainsi que la qualité de vie qu'il offre, constituent des atouts à promouvoir pour faire rayonner le Grand Est.

- 19 ■ Véhiculer une **image positive** du Grand Est, un récit commun
- 20 ■ Développer le **tourisme** en valorisant nos spécificités territoriales
- 21 ■ Miser sur la **culture** comme un des facteurs d'attractivité des territoires
- 22 ■ Renforcer l'offre de **santé** et valoriser l'**offre sportive et de nature**
- 23 ■ Optimiser les **services de proximité et leur accès** (mobilité, numérique)



### Une nature préservée et valorisée pour les générations futures

C'est une responsabilité majeure du Grand Est, à l'égard de ses habitants et des générations futures, de préserver le patrimoine naturel spécifique de notre région, sa ressource en eau, sa biodiversité, ses espaces.



- 24 ■ Améliorer la **qualité de l'air et de l'eau** en lien avec la santé
- 25 ■ Gérer la quantité de la **ressource en eau**
- 26 ■ Préserver le **patrimoine naturel**, les paysages et les fonctionnalités des milieux
- 27 ■ Économiser le **foncier**
- 28 ■ Adapter les capacités et la localisation des **installations de traitement des déchets**



PROJET

→ **Questions/remarques sur le transfrontalier :**

- Le Conseil Départemental de Moselle rappelle que le département est classé en deuxième position en termes de travailleurs transfrontaliers, et se demande si cet aspect transfrontalier et ses implications en termes de multilinguisme, de services et de mobilité ont bien été intégrés dans les objectifs du SRADDET.



**Réponses :** Les flux frontaliers sont bien pris en compte par les politiques publiques et donc par le SRADDET. Les règles du SRADDET formaliseront la volonté concrète de la Région sur ce point. Par ailleurs, la Région rappelle que le Contrat de plan régional de développement de la formation et l'orientation professionnelles (CPRDFOP) aborde spécifiquement les questions de formations et d'enseignement des langues qui est indissociable de la politique transfrontalière et ne seront donc pas intégrées au SRADDET.



## Axe 3 Grand Est, terre d'innovations et de solutions durables

Tournée vers l'avenir, créative et audacieuse, la région Grand Est organise les mobilités de demain et œuvre pour un urbanisme renouvelé où vivre ensemble porte ses fruits. Ses citoyens sont acteurs des changements et contribuent à un développement durable et exemplaire.

### De nouveaux comportements pour respecter la planète

En matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, le territoire évolue et fait appel à la responsabilité de tous. Dans cette dynamique de transition, de nouvelles pratiques et des modes de vie qui tiennent compte des grands enjeux environnementaux sont à adopter.

- 29 • Optimiser le foncier et **respecter les corridors écologiques**
- 30 • Faire du **renouvellement urbain de qualité** et résilient aux risques et au changement climatique
- 31 • Mettre les **mobilités au cœur de l'urbanisme**
- 32 • Adapter l'**habitat** aux dynamiques, aux modes de vie et généraliser les rénovations énergétiques
- 33 • Responsabiliser le citoyen, encourager les **démarches participatives** et les dialogues interculturels, interreligieux, intergénérationnels



### Des solutions économiques durables face aux mutations du monde

Pour faire face aux mutations profondes, telles que le changement climatique et la révolution numérique, des solutions innovantes et durables sont mises en œuvre. Elles renouvellent nos modèles de production, de consommation et de gestion des déchets.

- 34 • Promouvoir l'**économie circulaire** pour limiter le gaspillage des ressources, des matières premières et des énergies
- 35 • Réduire, recycler et **valoriser les déchets** et diminuer l'exploitation des ressources
- 36 • Rechercher l'**efficacité énergétique** industrielle et accompagner l'économie verte
- 37 • Anticiper les impacts du changement climatique et accompagner les mutations des **bassins industriels** et l'**agriculture de demain**
- 38 • Réinventer le **modèle économique des transports** et préparer ses évolutions



### Des mobilités réinventées et responsables

Pour que tous les habitants bénéficient de facilités de déplacement sur l'ensemble du territoire régional, l'offre de mobilité s'appuie sur des choix diversifiés et complémentaires. La mobilité répondra aussi aux enjeux des flux de marchandises avec des transports plus propres et durables.



- 39 • Promouvoir les **mobilités nouvelles, durables et solidaires**
- 40 • Devenir une référence en matière de **logistique de demain**

PROJET

→ **Questions/remarques autour des mobilités :**

- Un représentant d'une entreprise de transport privé local réagit sur la nécessité d'harmoniser les systèmes de billettique. A titre d'exemple, sur la ligne Sarreguemines-Forbach, les véhicules doivent être équipés de trois machines adaptées au trois systèmes différents (agglomération de Sarreguemines, agglomération de Forbach et Conseil départemental).
- La communauté d'agglomération de Forbach souscrit à cet enjeu et témoigne de l'intérêt de la Sarre de mener cette réflexion.



**Réponses :** Les solutions billettiques, telles que les cartes à puce, permettent de résoudre ce genre de problème. La Région travaille actuellement sur un système de billettique compatible avec les systèmes des pays voisins et propose un dispositif d'accompagnement aux partenaires, à condition que ceux-ci s'inscrivent dans le dispositif afin de faciliter le quotidien des professionnels et des usagers.

→ **Questions/remarques autour du numérique**

- Un membre de la communauté de Communes de Sarrebourg s'inquiète de la difficulté de vulgariser l'usage du numérique dans la ruralité profonde et de l'enjeu d'intéresser les grands opérateurs de télécommunication à ce marché.

**Réponses :** L'usage du numérique est pris en compte dans l'objectif n°1 et les politiques publiques de la Région s'attèlent à l'examen des modes d'accompagnement des usages du numérique sur l'ensemble du territoire.

→ **Questions/remarques générales**

- Monsieur le Député de Forbach apprécie et félicite la réalisation du document qui présente 40 objectifs pleinement cohérents et partagés. Seulement il dénote des oublis tels que la formation professionnelle, les nouvelles formes de travail, l'équité homme/femme et les mobilités transfrontalières qui apparaissent quelque peu négligés. Etant donné qu'il s'agit d'un document unique rassemblant les éléments qui permettent de négocier avec des partenaires frontaliers, il aurait été important d'y inclure tous les éléments nécessaires à l'ouverture d'un débat entre la France et ses voisins.
- Sur le même sujet, la représentante de la Délégation régionale d'Engie souligne la difficulté qu'elle a à trouver de la main d'œuvre qualifiée pour les métiers traditionnels et futurs, et s'étonne également de l'absence de la formation professionnelle et de l'apprentissage dans les objectifs du SRADDET, cependant très orienté sur la modernité et le digital.

**Réponses :** Les questions de formation et d'égalité homme/femme ne sont réglementairement pas pris en compte dans le SRADDET. Néanmoins, l'objectif 33 du document traite du rapport entre le citoyen et la cité et du respect de la citoyenneté. La formation professionnelle est quant à elle la responsabilité du CPRDFOP. Concernant les mobilités transfrontalières, le document identifie bien cet enjeu et comporte des objectifs de gouvernance.

Enfin, la Région rappelle que les objectifs présentés résultent des concertations effectuées en 2017, d'où leur aspect consensuel. Elle proposera bientôt des règles de mise en œuvre desdits objectifs qui seront également soumises à l'avis des acteurs via des contributions en ligne. Par ailleurs, une consultation citoyenne puis une enquête publique auront lieu afin de rendre le travail plus facilement lisible avant l'adoption du SRADDET.

### → Questions/remarques autour des enjeux environnementaux

- L'association France Nature Environnement regrette que le SRADDET ne traite pas de l'aspect Recherche et Développement pourtant très important, ni de la création d'un observatoire des déchets tel que préconisé par les travaux du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).
- Un représentant de la Métropole de Metz trouve intéressant de prendre connaissance de la dimension des changements climatiques sur la nouvelle région et son impact sur la planification économique. Il serait encore plus intéressant de mettre en place, par expérimentation, une taxe carbone qui serait une source de revenue majeure pour la région.
- L'Association ATMO Grand Est se réjouit de pouvoir apporter son expertise dans l'élaboration du SRADDET et souhaite insister sur les changements climatiques qui interrogent l'ensemble des activités humaines et pourrait constituer un fil rouge du SRADDET. Elle précise également que l'association met à disposition des structures porteuses de PCAET ses bases de données tant aux échelles locales que régionales. Le PCAET est en effet un outil qui devra prendre en compte le SRADDET et sera ainsi un outil de sa mise en œuvre.

**Réponses :** Les questions de recherche et développement relève davantage du SREDII mais restent inclus dans l'axe 3 sous l'angle des changements de paradigme. D'autre part, l'observatoire des déchets existe déjà et les enjeux de transports sont bien pris en compte dans la stratégie. Pour autant, le SRADDET, s'il rassemble en un seul document de planification les thématiques structurantes du territoire, n'a pas vocation à traiter des outils financiers. Néanmoins, des réflexions sont menées autour de la mise en place d'une taxe carbone, sous réserve que l'expérimentation soit possible.

La Région remercie l'association ATMO Grand Est pour le soutien apporté dans le cadre de l'élaboration du SRADDET et annonce que, dès lundi, seront présentées au Comité de Pilotage la scénarisation des perspectives de réduction des consommations énergétiques et de développement de la part des Energies renouvelables.

### → Questions/remarques autour des friches :

- Un Vice-Président de l'agglomération de Forbach regrette que le SRADDET ne traite pas du sujet transversal de l'après-mine qui pourtant présente un grand intérêt avec des enjeux tels que la résorption des friches, la valorisation de monuments classés, l'arrêt des exhaures et la remontée des nappes, la pollution des nappes phréatiques et des sols, la préservation de la qualité de l'eau, le vieillissement de l'habitat, etc.

**Réponses :** L'après-mine n'est certes pas explicitée comme tel dans le SRADDET mais il y est pris en compte. Il relève d'ailleurs des objectifs 27 et 37 qui traitent de la mutation des bassins industriels et de l'économie du foncier. La Région prend en compte la reconversion des friches de toute nature. Par ailleurs, en ce qui concerne la question de l'eau, c'est le SAGE du bassin Houiller qui répondra à cette préoccupation. La Région a repris la maîtrise d'ouvrage du SAGE et apporte son appui à la commission locale de l'eau qui a pour mission de veiller à la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des cours d'eaux et de surveiller leur évolution.

## Résultats des questionnaires individuels

Des questionnaires individuels permettant à chaque participant d'exprimer son accord avec les objectifs proposés et de les commenter ont été distribués. Parmi les 30 questionnaires recueillis sur cette réunion, les objectifs sont partagés à 77,6% (contre 76% à l'échelle de toutes les réunions territoriales), 2,6% (3,3%) des réponses concernent un objectif non partagé et 19,8% (20,7%) ne se prononcent pas.